

UNIVERSITÉ DES SCIENCES SOCIALES
GRENOBLE II

DIPLOÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPECIALISÉES
EN
INFORMATION SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE

LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE
ET
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Mémoire présenté
par
Lahyr HUBERT

Sous la direction
de
Mlle Anne-Marie BIANCHI
Enseignante à l'Université
de Grenoble III
Directrice du Centre de
Documentation et de
Recherches Bibliographiques

CPU
1980
9



1980

SOMMAIRE

INTRODUCTION

1

I BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES 6

II POLITIQUE DOCUMENTAIRE

11

III BESOINS DES CHERCHEURS

18

IV RECHERCHE DOCUMENTAIRE

27

BIBLIOGRAPHIE

44

INTRODUCTION

Dans le choix du sujet de ce travail, nous avons mis à profit notre expérience professionnelle dans une bibliothèque universitaire, au Brésil, en dégageant seulement les points que nous croyons les plus importants.

Ils ne sont pas d'ordre pratique, mais ce sont des problèmes réels selon tout un processus d'évolution, au niveau de l'information dans une bibliothèque spécialisée.

L'accroissement des documents, nous l'avons constaté au fur et à mesure que les années s'écoulaient. Si autrefois, quelques centaines de livres et quelques titres de pé-

risques étaient suffisants pour remplir les besoins des utilisateurs, aujourd'hui leurs besoins ont changés.

L'importance de l'information n'est pas à démontrer. Elle est présente même dans notre vie quotidienne.

Si la plupart de nos lecteurs d'hier étaient des étudiants qui suivaient un cours universitaire, basé sur des livres conseillés en classe, aujourd'hui, ils sont des chercheurs, qui publient dans les revues scientifiques, dans le pays ou à l'étranger et qui participent aux congrès nationaux et internationaux. Ils sont à la fois producteurs et consommateurs de l'information scientifique et technique.

C'est pour cela que les chercheurs sont les utilisateurs

les plus actifs et les plus exigeants dans une bibliothèque spécialisée; et leurs problèmes, au niveau de l'information, sont nos problèmes.

Nous n'avons pas en la possibilité de parler des avantages de l'automatisation de la bibliothèque, parce qu'elle est évidente, principalement dans notre cas - bibliothèque spécialisée en sciences physiques où l'ordinateur fait partie des recherches et même des travaux des élèves.

Pour résoudre le problème des bibliothèques brésiliennes il ne suffit plus d'efforts isolés. Cant-ci sont constatés dans quelques universités, surtout à l'Universidade Federal do Rio Grande do Sul (l'université fédérale du Rio Grande do Sul), à Porto

Alegre (RS), Brésil, dans laquelle nous travaillons.

En effet, la Bibliothèque centrale de l'université a déjà commencé l'automatisation de ses services techniques avec l'implantation du Projet CALCO - Catalogação générale par Computador (catalogage visible par ordinateur), basé sur le format MARC - Machine Readable Cataloguing, de la Congress Library, des Etats-Unis. Ce projet d'automation sera prochainement implanté dans les autres bibliothèques de l'université.

Le problème des bibliothèques universitaires se pose au niveau national. Il existe environ 700 bibliothèques universitaires, mais elles ne sont même pas recensées et elles n'atteignent que la moitié

de sa clientèle réelle. Il faut donc une sensibilisation des autorités universitaires, en vue d'une planification et d'une coopération, au niveau régional et national.

Cependant, nous n'avons pas eu la possibilité d'élaborer en détail les problèmes des bibliothèques universitaires brésiliennes. D'une part, parce que ces problèmes, au pays, sont trop vastes et trop diversifiés, pour être tous abordés; et d'autre part, nous ne disposons pas d'une documentation suffisante.

Nous avons donc profité des expériences réalisées en France, au niveau de la définition de la politique documentaire des bibliothèques universitaires et aussi de faire quelques réflexions sur le comportement des chercheurs, qui est un phénomène universel.

I BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

Les bibliothèques universitaires ont un rôle très important dans le développement scientifique et technique d'un pays.

Elles possèdent des fonds documentaires très riches, parce qu'ils sont orientés vers l'enseignement supérieur et la recherche scientifique. Elles doivent faire partie intégrante de la vie de l'université, parce qu'elles ont aussi un caractère éducatif, une fois que les renseignements suivis dans les cours sont complétés par les recherches documentaires.

Dans les pays développés, où les universités ont une structure issue d'une tradition historique, la

bibliothèque fait partie intégrante de cette structure.

Dans les pays en développement, comme par exemple le Brésil, les bibliothèques universitaires n'ont pas encore un rôle très important. En effet, si les universités sont secouées par une réforme de base, définissant ses programmes d'enseignement, les bibliothèques sont mises en question pour une définition. La construction des campi est très récent et les bibliothèques pourront y être intégrées. Ce ne sera seulement grâce aux bâtiments plus modernes, mais surtout grâce à l'approximation de tous les problèmes bibliothéconomiques.

Que ce soit dans les pays développés où dans les pays en développement les

bibliothèques universitaires, de nos jours, doivent avoir une attitude plus dynamique, plus active.

Selon Van Dijk et Van Slype⁽¹⁾:

"Jadis, le fournisseur de documentation était le bibliothécaire, qui portait bien souvent le titre aussi bien évoquant le conservateur!

son rôle était d'accumuler des documents... et d'attendre qu'on vienne les lui demander. C'était à l'usager à faire le premier pas.

Puis les choses ont changé; certains bibliothécaires, plus hardis que d'autres, ont adopté une attitude plus active, et sont allés au devant des clients en s'intéressant à leurs besoins, et en leur communiquant de façon plus ou moins systématique des li-

(1) VAN DIJK, Marcel & VAN SLYPE, George.

Le service de documentation face à l'explosion de l'information. Paris,
Ed. de l'Organisation, 1969. p. 21

biographies générales ou spécia-
lisées. Le documentaliste était
né. Extraverti par hypothèse, il
mettait tout en œuvre pour sa-
tisfaire ses utilisateurs, en
affinant ses méthodes de travail
et en gommant "fiches sur table!"

Les bibliothèques uni-
versitaires, dans le nouveau
contexte de l'explosion de l'
information, doivent chan-
ger toute une mentalité,
elles ne peuvent plus être seu-
lement un "dépôt de livres",
mais des centres d'informa-
tion.

Si la fonction principale
des bibliothèques est de satisfaire
les besoins des utilisateurs, elles
se sont rendues compte que leurs
besoins avaient changé. Et sur-
tout les bibliothèques universi-
taires, qui sont toujours spécialisées

doivent assurer des tâches nouvelles.

Si elles avaient comme fonctions principales de rassembler et de stocker des documents, aujourd'hui elles doivent aussi les rechercher et diffuser, pour satisfaire les souhaits de leur clientèle. Pour assumer ce travail, l'importance des chercheurs est évidente.

Les bibliothèques doivent trouver un équilibre entre l'offre et la demande pour devenir une partie intégrante de la recherche.

II POLITIQUE DOCUMENTAIRE

Une politique documentaire, pour être efficace, doit être bien définie, et il faut y consacrer beaucoup de temps. Beaucoup d'études, de réflexion et d'expérience sont nécessaires pour qu'elle puisse réussir.

Il y a quelques pays qui se sont déjà rendus compte de l'importance des bibliothèques universitaires pour le développement de l'information scientifique et technique.

D'autres pays sont encore au stade de l'organisation de l'information scientifique et technique, notamment le Brésil, où il n'y a pas encore une définition d'une politique universitaire. Ce qu'il y a ce sont

des efforts isolés, soit des associations des bibliothécaires, soit des groupes des bibliothèques spécialisées, qui se réunissent en congrès, conférences, séminaires, etc., pour discuter des problèmes et présenter des suggestions.

Il y a une certaine morosité et les suggestions faites sont reprises, quelquefois, dans d'autres rencontres.

Dans le Primeiro Seminário Nacional de Bibliotecas Universitárias (Premier Séminaire National des Bibliothèques Universitaires), M. Miranda⁽¹⁾ arrive à la conclusion que les bibliothèques universitaires brésiliennes ne se développent pas à cause d'un certain nombre de problèmes, tels que:

- manque d'une structure administrative;
- procès techniques inadequats;

(1) MIRANDA, Antônio, - Biblioteca universitária no Brasil: Reflexões sobre a problemática. In: SEMINÁRIO NACIONAL DE BIBLIOTECAS UNIVERSITÁRIAS, 1, Niterói, R.J., 23-29 junho, 1978.

- manque de personnel qualifié.

Le Segundo Seminário Na-
cional de Bibliotecas Universita-
rias (Deuxième Séminaire Na-
tional des Bibliothèques Universitaires) ⁽¹⁾
aura lieu à Brasília, D.F., en
janvier 1981, où on fera un
bilan des travaux réalisés et
on présentera des nouvelles sug-
gestions. Il faut une définition
de la politique documentaire des
bibliothèques universitaires, qui
soit réellement efficace.

Nous n'avons pas une
tradition bibliothécaire au Brésil.
Mais nous avons comme ces dernières
années une remarquable
explosion démographique à l'
université, qui a provoqué un
accroissement à tous les niveaux
(augmentation des élèves, enseig-
nents, groupes de recherche, etc.)

(1) SAPE S INFORMA, Brasília, n.º 2,
n.º 1, abril, 1980.

Avec ce nouveau contexte, les bibliothèques universitaires doivent avoir les moyens qui leur permettront de n'être plus isolées. Une réorganisation s'impose pour répondre aux besoins des utilisateurs et pour ce faire, la création des réseaux de bibliothèques est indispensable.

En France, la politique des bibliothèques universitaires a été définie au colloque de Gif-sur-Yvette, les 7 et 8 avril 1975.⁽¹⁾

Les propositions et suggestions du colloque ont été les suivantes:

commission n° 1 : THÈME - "Catalogues communs et coordination des achats":

(1) JOURNÉES d'études sur les bibliothèques universitaires. Bull. Bibl. France, Paris, n° 20, n° 2, 1975.

- mise en place d'un catalogue collectif;
- politique d'acquisition.

COMMISSION N° 2 : THÈME - "Restructuration des services documentaires":

- rationalisation des services documentaires;
- reorganisation des compétences des commissions scientifiques consultatives spécialisées.

COMMISSION N° 3 : THÈME - "Fonction régionale des bibliothèques universitaires":

- coordination et liaison entre les bibliothèques régionales.

COMMISSION N° 4 : THÈME - "Participation des bibliothèques universitaires au réseau documentaire national":

- diffusion de l'information au

- mise en national ;
- création d'un bureau pour l'automatisation des bibliothèques.

Le colloque a introduit des nouvelles méthodes, qui ont donné une impulsion tout à fait remarquable aux bibliothèques universitaires.

À la suite, le Secrétaire d'Etat aux Universités, M. Jean-Pierre Soisson, a signé la circulaire n° 75-V-112 du 21 novembre 1975, en demandant aux bibliothèques universitaires de recenser « les bibliothèques ou services de documentation de toute nature existant dans les universités en dehors des bibliothèques universitaires proprement dites... »⁽¹⁾

(1) B.O. n° 44 (4-12-75)

La politique documentaire des bibliothèques universitaires en France a réussi, sans doute, grâce à une prise de conscience des autorités universitaires. En effet, depuis 1970, (par le décret 70-1762 du 23 décembre) il y a un régime de séparation des pouvoirs des bibliothèques universitaires, qui a été très bénéfique : d'une part l'administration, d'autre part la direction. Celles-ci sont prises en charge respectivement par les présidents des conseils des bibliothèques et par les directeurs des bibliothèques. Cela a permis une meilleure organisation au niveau de la répartition des tâches (notamment au niveau de la gestion) et a rendu une concertation nécessaire entre les différentes parties.

II BESOINS DES CHERCHEURS

Avec l'explosion de l'information, les chercheurs scientifiques ont besoin d'être au courant de la littérature spécialisée mondiale.

Bien que les bibliothèques universitaires contiennent des fonds documentaires très riches, elles ne se suffisent plus. Il faut élargir leur domaine, pour satisfaire les besoins des chercheurs.

Selon des études réalisées à la demande du Bureau National d'Information Scientifique et Technique (BNIST)⁽¹⁾, par la Société Vincent-Variot, spécialisée dans les questions de

(1) En 1979 BNIST est remplacé par la MIDIST-Mission Interministérielle de l'Information Scientifique et Technique (Décret N° 79-805 du 19 sept. 1979)

communications: "... les utilisateurs d'IST ont de gros besoins documentaires dont ils ont conscience et qui à leur avis sont très mal satisfaits."^{(1)»}

Cette affirmation peut expliquer pourquoi les chercheurs ont toujours eu besoin d'une prise d'information autonome.

Comme la productivité scientifique est étroitement liée aux communications entre les chercheurs, ils ont toujours eu un mode très spécial et particulier de communiquer.

Même avant l'apparition des revues scientifiques, vers 1665 (date de l'apparition des premières revues scientifiques, telles que nous connaissons aujourd'hui. Exemple: Philosophical Transactions of the Royal Society)

(1) LE MARKETING d'un organisme documentaire. In: BNIST, BULLETIN D'INFORMATION, n°1, 1978. p. 14.

ils avaient besoin d'échanger des idées. Le moyen était la correspondance personnelle. Après, ces expériences étaient éditées en forme de monographie.

M. Demilly⁽¹⁾ a bien décrit ce procédé :

“ Les scientifiques écrivaient de longues lettres dans lesquelles ils décrivaient leurs recherches et leurs découvertes à d'autres scientifiques connus pour travailler dans les mêmes domaines de la science ou dans des domaines connexes. C'eux qui recevaient ces communications personnelles en discutaient le contenu avec leurs proches collaborateurs, et les idées qui naissaient de cette correspondance et de ces discussions, de même que les données

(1) DEMILLY, André.. Comportement de communication des chercheurs scientifiques. In: Documentaliste, n° 15, n° 1, 1978. p. 12

des recherches, étaient finalement publiées sous la forme de monographies."

Ces contacts interpersonnels restent jusqu'à nos jours et ils sont si forts entre les chercheurs, qu'ils ont suscité beaucoup d'études.

Le rapport "Hindsight", par R. ISENSEN⁽¹⁾, 1967, prouve que le développement des systèmes modernes d'armement, très sophistiqués de nos jours sont issus des contacts interpersonnels entre les techniciens.

Le rapport "Traces", élaboré par l'Institut de Recherche Technologique de Illinois⁽²⁾, 1968, prouve également que ces événements scientifiques, qui ont marqué une époque, parce qu'ils

(1)(2) DEMAILLY, André, op.cit., p.

ont rendu possible des innovations très importantes dans le domaine scientifique, comme par exemple, l'invention du magnétoscope, le microscope électronique, etc., existaient depuis 20 ou 30 ans, mais la documentation n'était transmise que par des contacts interpersonnels.

Ces contacts ont changé un peu dans les dernières années, parce que les chercheurs ont rencontré de nouvelles règles informelles⁽¹⁾ de communiquer. Ils se mettent en contact avec des collègues qui travaillent dans le même domaine de recherche, pour échanger des informations. Ces groupes c'est ce qu'on appelle "collèges invisibles": ce sont des groupes sociaux

(1) informel (anglais: informal), désigne ce qui est informel, imprécise, formel (anglais formal), ce qui est officiellement prévu et organisé.

très forts, et une "littérature souterraine" circule entre eux. C'est une littérature "ésotérique" et, malgré son importance, elle n'est pas éditée. La formation de ces groupes est due aux rencontres dans les congrès nationaux et internationaux des personnalités scientifiques de renommée mondiale.

Ils ont donc l'opportunité de faire connaissance avec des collègues qui travaillent dans la même spécialité ou dans des spécialités voisines de recherche, et la correspondance entre eux est rapide et ponctuelle.

Les communications sont sûrement très efficientes. On constate ce fait comme un phénomène presque irremplaçable. Pour le moment, aucun système de diffusion

de l'information n'égale l'efficacité des communications informelles.

Cependant, si un dialogue entre bibliothécaire-documentaliste et chercheurs s'instaure, on pourra résoudre ce problème d'une façon plus efficace.

Ces contacts interpersonnels offrent maintes facilités d'échange, parce qu'ils sont très pertinents. De plus, il faut signaler la rapidité des informations, l'efficacité du transfert de l'information, la description des appareils propres à chaque expérience (quelquefois adaptés), la rétroaction instantanée et la critique directe des idées des chercheurs. Ce sont des données très particulières (un "savoir-faire") qui ne sont pas

décrits en détail dans les publications.

Il existe aussi entre les chercheurs, ceux qui servent de "portiers". Ils transmettent des informations, recueillies dans les périodiques, aux collègues. Il font le travail oublié, quelquefois, par les bibliothécaires. Ils trient la documentation.

De tout cela, une question peut se poser : Pourquoi les chercheurs ont-ils besoin d'une prise d'information autonome ? Sûrement leurs besoins ne sont pas satiés. Il y a là matière à réflexion pour les bibliothécaires.

On peut rappeler ici que :

"Le marketing est la procédure très rationnelle

qui permet d'assurer une interaction et de se mettre en harmonie avec l'utilisateur, en recherchant quels sont exactement ses besoins et comment ils peuvent être satisfait(s) le plus convenablement,"⁽¹⁾

(1) UNESCO, Manuel pour les systèmes et services d'information. Paris, 1977.
p. 96.

IV RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Puisque la recherche scientifique est évolutive, la recherche documentaire s'impose et les sources d'information, à l'heure actuelle, sont très diversifiées, à savoir :

- comptes rendus des congrès, séminaires, colloques, etc.
- rapports d'études
- communications scientifiques
- rapports privés des laboratoires
- catalogues des appareils de laboratoire
- catalogue des cours des universités
- thèses
- périodiques
- tirés à part
- banques et bases de données etc.

Nous ne signalerons que les périodiques, les tirés à part et les bandes et bases de données, qu'à notre avis sont fréquemment utilisés dans une bibliothèque spécialisée.

Périodiques scientifiques :

Les périodiques scientifiques constituent la partie la plus importante de la collection documentaire. Ils sont les moyens formels dans lesquels les chercheurs communiquent leurs travaux.

Si les bibliothèques d'autrefois avaient comme support principal les livres, aujourd'hui les articles de revues soutiennent l'information d'une bibliothèque spécialisée. L'intérêt s'est déplacé du livre pour l'article de revue parce que la voie de la communication scientifique

a un caractère provisoire. Les livres perdent l'actualité plus rapidement, parce que les éditions sont en retard, à l'égard de l'évolution scientifique. Les périodiques publient plus vite les résultats des recherches.

Les bibliothèques universitaires sont toujours abonnées des meilleurs périodiques spécialisés. Les utilisateurs, en effet, sont des spécialistes et ils pensent toujours conseiller l'abonnement d'une nouvelle revue. Pour cela il n'y a pas des problèmes pour la sélection des achats.

Le problème se pose pour la diffusion du contenu des périodiques. La masse d'information dépasse, quelquefois, les moyens conventionnels de diffusion de la bibliothèque. Un "Kardex" sert seulement

pour l'enregistrement et le contrôle de la collection. Un service de sélection des articles s'impose. Le bibliothécaire-documentaliste doit choisir le matériel, le proposer à l'établisseur, en suivant de très près les intérêts de celui-ci.

Il y a des organismes spécialisés dans la diffusion de l'information (publications de résumés et d'index), mais les retards des parutions éloignent les chercheurs des bibliothèques. Ceux-ci préfèrent, quelquefois, une information plus restreinte, réunie parfois de manière empirique à une information peu complète, mais trop tardive, par rapport à l'évolution de leurs travaux.

La bibliothèque doit donc faire le dépouillement des

revues primaires quand elles arrivent et doit envoyer les références aux chercheurs, selon leur "profil". Il faut pour cela un personnel qualifié. C'est un service long à faire, mais très utile.

Les chercheurs n'ont pas le temps d'aller tous les jours à la bibliothèque, pour feuilleter les périodiques. Le bibliothécaire-documentaliste peut lui-même faire ce travail de recherche. C'est un triage du matériel reçu, qui peut être diffusé - service de diffusion sélective de l'information (DSI) - selon les besoins des chercheurs.

D'autre part, les revues scientifiques, à cause de l'accroissement des articles qui lui sont présentés, ont beaucoup de problèmes à résoudre.

Cet accroissement est dû, peut-être, au fait que dans nos jours, un scientifique est reconnu s'il publie. Pour essayer d'exploiter ce problème il a même apparu des publications commerciales. Cependant, les scientifiques ont fait un appel aux collègues pour ne collaborer plus à ce type de publication.

“D'après l'unesco, au début du XIX siècle, il existait dans le monde une centaine de périodiques scientifiques : ce chiffre était passé à 1000 en 1850, à plus de 10.000 en 1900 et on pense qu'il est maintenant proche de 100 000.”⁽¹⁾

Au niveau de la rapidité, quelques périodiques pour résoudre ce problème ont commencé à publier les articles individuellement, même si ils ont alors

(1) VAN DIJK, Marcel & VAN SCYPE, George.

Le service de documentation face à l'explosion de l'information. Paris, Ed. de l'organisation, 1969. p. 27.

sur trois pages. Comme exemple nous pouvons citer "Danish Matematisk-fysiske Meddelelser".

D'autres éditent des périodiques de communication appelés "périodiques de lettres", qui publient seulement des résumés dans un délai de 14 jours, après leur réception. C'est le cas de "Chemical Communication", "Physical Review Letters". L'article intégral apparaîtra plus tard dans un autre type de publication, comme Physical Review.

D'autres encore ont essayé de publier à deux niveaux - un numéro avec le texte principal et un autre avec les détails, par exemple: tableaux, statistiques, etc., qui seraient fournis sur demande. Cependant, cette expérience n'a pas réussi.

Tirés à part⁽¹⁾:

À cause du retard des publications des articles des périodiques, les chercheurs ont l'opportunité de les recevoir avant qu'ils soient publiés.

L'auteur, une fois l'article approuvé pour l'édition, reçoit quelques copies de tirés à part, pour distribution. Il existe des organismes spécialisés (bibliothèques ou instituts de recherche) qui les diffusent, en donnant l'adresse de l'auteur. Les chercheurs peuvent ainsi demander les articles de leur intérêt d'une manière directe.

Les tirés à part sont si diffusés parmi les scientifiques, qu'il y a même des institu-

(1) appelés aussi syllabus (preprints)

tutions qui profitent pour constituer une collection très spécialisée. C'est le cas du Service de Documentation de l'Industrial Toxicology Research Centre (I.T.R.C. : Centre Industriel de Recherche Toxicologique), à Lucknow - Inde, qui possède une collection de tirés à part. Le Centre de Documentation du I.T.R.C. s'est abonné surtout des périodiques secondaires spécialisés et après sélection des articles d'intérêt ils les demandent directement aux auteurs. De cette façon, le centre a une collection très spécialisée et elle est déchargée des articles superflus.

Selon notre expérience professionnelle, au contraire, on trouve que les tirés à part sont importants au niveau de la collection particulière des chercheurs

et pas au niveau des bibliothèques. En effet, on constate qu'après un certain délai les chercheurs ont tendance à envoyer ce type de document à la bibliothèque. Cela n'a pas d'intérêt, une fois que les articles ont été déjà publiés et ils font partie des périodiques que la bibliothèque possède.

Il y a des éditeurs de revues scientifiques qui se sont déjà préoccupés par ce problème, car lorsque l'article est publié, il peut déjà être connu, et par conséquent les revues pourraient perdre de l'intérêt⁽¹⁾.

(1) PASTERNAK (Simon). — Is journal
scientifique obsolet? In:
Physics Today, n° 19, n° 5, 1966, p. 38

Les bases de données⁽¹⁾:

Les bases de données font partie aujourd'hui des circuits d'information, comme les sont les périodiques, les ouvrages, les rapports et d'autres.

La Division de la Coopération et de l'Automatisation (DICA), du Service des Bibliothèques au Ministère des Universités est la responsable de l'explosion et de l'utilisation des bases de données dans les bibliothèques universitaires, en France.

La première expérience a été faite en 1976 à l'Université Paris-Sud, Centre d'Orsay⁽²⁾ (Section Sciences) avec la mise à

(1) On considère ici BASE DE DONNÉE: fonds d'information structuré accessible par les moyens automatisés - Base de donnée bibliographique ou base de donnée factuelle ou banque de donnée.

(2) MARX (Bernard). - Utilisation des bases de données en conversational. In: Le Progrès Technique, n° 8, déc. 1977.

disposition, dans la bibliothèque, d'un service de recherche documentaire en consultation.

En 1977 la DICA ; avec l'aide du Bureau National de l'Information Scientifique et Technique (BNIST) a offert à onze autres bibliothèques universitaires l'accès aux bases de données en consultation.

Selon une liste mise à jour le 1^{er} octobre 1979 par l'Agence Universitaire de Documentation et d'Information Scientifique et Technique (AUDIST), créée en 1978,⁽¹⁾ 44 bibliothèques avaient déjà accès aux bases de données.

Aujourd'hui la plupart des bibliothèques sont équipées de terminal.

Cependant, d'autres pro-

(1) JOURNAL Officiel de la République Française, 14 octobre, 1978.

blèmes se sont posés. Nous citons, entre autres :

- la formation des utilisateurs;
- l'obtention des documents.

La formation des utilisateurs:

Pour les systèmes informatiques, les bibliothécaires-documentalistes sont aussi des utilisateurs.

En réalité on distingue les utilisateurs selon leurs besoins. Ceux qui font l'interrogation pour autrui sont des utilisateurs intermédiaires et ceux qui l'utilisent sont les utilisateurs finaux.

Le rôle de l'utilisateur intermédiaire est très important, parce que c'est à lui de formuler les questions et de choisir les bases des données à interroger. Ainsi, il

doit être au courant de toutes les caractéristiques de chaque base dans le domaine de spécialisation de la bibliothèque, pour aider les chercheurs le plus convenablement possible.

L'obtention des documents:

Après l'interrogation, les chercheurs ont besoin de certains documents choisis parmi les références obtenues. Trouver ces documents est le rôle du bibliothécaire-documentaliste.

Il y a quelques bases de données, comme par exemple "PASCALINE", du Centre National de la Recherche Scientifique (C.N.R.S.), qui fournit des microcopies ou des photocopies des documents signalés; mais il y en a d'autres qui n'assurent

pas cette fourniture.

On constate que les catalogues collectifs des bibliothèques universitaires peuvent être une réponse pour le problème de la localisation des documents. C'est pour ceci que la DICA a essayé de mettre en œuvre un plan de constitution, au niveau national, des catalogues collectifs automatisés. Chaque bibliothèque universitaire aura ainsi la possibilité d'accéder aux collections de l'ensemble des bibliothèques.

CONCLUSION

ce travail nous a permis de faire une réflexion sur la situation des bibliothèques universitaires au Brésil.

Nous avions donc fait suggestions suivantes, à propos de notre pays:

- Les autorités gouvernementales doivent mettre en œuvre les suggestions et conclusions présentées dans les divers congrès, à propos des bibliothèques universitaires brésiliennes;
- La bibliothèque doit faire partie intégrante de la vie de l'université;
- La bibliothèque doit avoir comme priorité les besoins des utilisateurs;

- Les bibliothécaires-documentalistes doivent établir une coopération avec d'autres bibliothèques similaires
- Les bibliothécaires-documentalistes doivent suivre cours de recyclage
- Les bibliothécaires-documentalistes doivent entreprendre un dialogue permanent avec les chercheurs et approfondir les connaissances dans le domaine de spécialisation de la bibliothèque;
- Crédit : création et renforcement des groupes de travail de bibliothèques spécialisées..

BIBLIOGRAPHIE:

1. ALBARIC, Michel. La responsabilité du bibliothécaire-documentaliste. Documentaliste, 17(2): 69, Mars-Avril, 1980.
2. BIANCHI, Anne-Marie. Le centre de documentation et de recherches bibliographiques - Le point de vue des chercheurs: un exemple pratique. In: Annales de l'Université Jean Monin, Information, Documentation, Communication. Lyon, Hermès.
3. ———. Le document et sa fonction. Schéma et schématisations, 10: 25-33, 1979.
4. CAMPBELL, D.J. - Les petites bibliothèques techniques. Paris, UNESCO, 1975. 47 p.
5. CHAUMIER, J. Les techniques documentaires. Paris, P.U.F., 1971. 127 p. (Que sais-je? n° 1419)

6. CLARK, Daphne. Pour aider le bibliothécaire à aider le lecteur. Bull. Unesco Bibl., 32 (6) : 391-403, mon.- déc., 1978.
7. DEMAILLY, André. Comportement de communication des chercheurs scientifiques. Documentaliste, 15(1) : 10-18, 1978.
8. DUPONT, Philippe & PAILLEY-MATZ, Annette. Initiation à la documentation automatisée. Amiens, Bibliothèque de l'Univ., 1979. 39 p.
9. DJOKO, Odette-Gnakore. Formation des utilisateurs de l'I.S.T.E. Villeurbanne, 1979 Mémoire 1979.
10. GIRARDET, Hélène. Gestion en mode conversationnel d'une bibliothèque spécialisée. Lyon, Univ. Claude Bernard, 1978.
11. L'INFORMATION et la documentation : Quels sont les utilisateurs ? Pourquoi les informer ? Documentaliste, 13(1) : 30-34, 1976.

12. JOURNÉE d'études sur les bibliothèques universitaires, gif-sur-Yvette, les 7 et 8 avril 1975. Bull. Bibl. France, Paris, 20(2) : 287-95, 1975.
13. KELLERMANN, Luce. Pratique de la recherche en sciences sociales et humaines et activités documentaires. La situation en France. Bull. Unesco Bibl., 30(6) : 359-63, 1976.
14. MALLEN, Marie-Cristine. La recherche des besoins et l'analyse des attitudes des utilisateurs. Documentaliste, 13(4) : 142-50, 1976.
15. LE MARKETING d'un organisme documentaire. BNIST. Bull. d'Information, n° 1, 1978.
16. MARX, Bernard. Utilisation des bases de données en consultation. Le Progrès Recherché, n° 8, déc. 1977.

17. MENOY, Michel J. science et conscience de l'information: quelques réflexions de la formation des utilisateurs des systèmes d'information scientifique, technique et économique.
Documentaliste, 9(4): 151-6, 1972.
18. MIDIST. Les banques des données. Paris, 1980. 8p.
19. —. Banques des données: appel aux propositions. Paris, 1980. 5p.
20. MIRANDA, Antônio. Biblioteca universitária no Brasil: reflexões sobre a problemática.
In: SEMINÁRIO NACIONAL DE BIBLIOTECAS UNIVERSITÁRIAS, 1, Niterói, RJ, 23-29 julho, 1978.
Brasília, CAPES/DAU/MEC, 1978. 22p.
21. —. Bibliotecas universitárias em questão: CAPES Informa, 2(1) Abril 1980. : : .
22. —. Seleção de material bibliográfico em bibliotecas universi-

tárias brasileiras: ideias para um modelo operacional.

yr: IV BIENAL INTERNACIONAL DO LIVRO & IV ASSEMBLÉIA DAS COMISSÕES PERMANENTES DA FEBAB, São Paulo, 11-18 agosto, 1978. Brasília, CAPES/ABDF, 1978. 36p.

23. ORVOEN, J. B. Besoins documentaires d'un chercheur scientifique. A. B. F. Bull., Fra., n° 102, p. 17-19, 1979.
24. PASTERNACK, Simon. "Is journal scientifique obsolescent? Physics Today, 19(5) 1966.
25. LES PETITS centres de documentation. Documentaliste, 15(1): 37-9, 1978.
26. PIRON, Pierre-Audre'. L'écheveau des réseaux informatisé's d'information. Revue de l'AUPELF, 16 (2): 151
27. ROBREDO, Jaime. Problèmes que posent l'implantation et le fonctionnement de réseau

- d'information dans les pays en développement. Bull. Unesco Bibl., 30(5): 279-82, 1976.
28. ROZENSTROCK, Clémeline. Organisation de l'information en France. La MIDIST: orientations, principales réalisations. Paris, MIDIST, 1980. 8p.
- 29 — . Organisation de l'information en France. Politique nationale: principes générant. Paris, MIDIST, 1980. 5p.
30. SAG, Georges. L'information par et pour les professionnels en chimie. Documentaliste, 16(3): 121-3, 1979.
31. SANDHU, Sarbjit S. Le rôle des bibliothécaires spécialistes dans les bibliothèques universitaires. Bull. Unesco Bibl., 29(2): 69-73, 1975.
32. SCHREINER, Heloisa et alii. Sistema CALCO/UFRGS: automação na Biblioteca Central da UFRGS. 4p. mime.

33. SHAREIBER, Micheline. Enquête des besoins réalisés auprès des utilisateurs de la bibliothèque du centre de documentation du C.N.R.S. I.N.T.D., 1978.
34. SUBRAMANYAM, K. Les périodiques scientifiques: analyse des tendances actuelles et des perspectives d'avenir. Bull. Unesco Bibl., 29(4): 206-31, 1975.
35. THIRIET, Bernard. La formation des utilisateurs en conversationnel: l'expérience d'un centre de documentation en chimie. Documentaliste, 14(3); 1977.
36. TOCATLIAN, Jacques. Formation des utilisateurs de l'information: programmes, problèmes et perspectives. Bull. Unesco Bibl., 32(6): 382-90, 1978.
37. VAN DIJK, M. & VAN SLYPE, G. Le service de documentation face à l'explosion de l'information. Paris,

Ed. d'organisation; Bruxelles,
Presses Univ., 1969. 265p.

38. VAN SLYPE, Georges. Conception et gestion des systèmes documentaires Paris, Ed. de l'organisation, 1977.
39. WAKAR, Kofi Les obstacles à la communication entre documentalistes et chercheurs. Grenoble, 1979. Mémoire DESS.
40. ZAHER, Célia Ribeiro. Sistemas nacionais e internacionais de informação. In: CONGRESSO BRASILEIRO DE BIBLIOTECONOMIA E DOCUMENTAÇÃO, 9, Porto Alegre, RS, 3 - 8 julho, 1977.

